

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2021 À 19 H 30
RÉUNION VIRTUELLE TEAMS**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La séance débute à 19 h 30. Madame Francine Lavergne, directrice de l'école se présente et souhaite la bienvenue aux parents présents. Elle explique qu'en l'absence de madame Valérie Roy, présidente, elle agira à titre de présidente d'assemblée pour cette assemblée générale des parents.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Marilène Forget accepte d'être la secrétaire de l'assemblée.

Présentation des membres parents du conseil d'établissement 2020-2021 :

- Madame Marie-Ève Lapointe
- Madame Kim Hudon
- Madame Marie-Julie Longeau Jimerson
- Madame Vicky Harwood
- Monsieur François Naud
- Madame Valérie Roy (présidente)
- Madame Catherine Siarri, (substitut)
- Monsieur Jean-Nicolas Hébert, (substitut)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour par madame Francine Lavergne, l'ordre du jour est adopté par monsieur François Naud.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2020

Lecture du procès-verbal par madame Francine Lavergne. Mme Vicky Harwood propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2020.

5. Rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Madame Francine Lavergne explique des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents. Cette année, il y aura encore de la formation pour les membres du conseil d'établissement. Lors de ces formations, il sera notamment question des points à discuter au conseil d'établissement durant l'année et également de ce qui doit être approuvé et adopté par les membres.

Madame Lavergne mentionne que les membres du conseil représentent l'ensemble des parents et à cet égard, qu'ils doivent travailler pour le bien de tous les élèves de l'école.

6. Élection des parents au conseil d'établissement

Il y a 4 postes disponibles pour un mandat de deux ans et 2 postes de parents substituts pour un mandat de 1 an.

a) Procédures des mises en candidature et élections;

Madame Francine Lavergne, directrice de l'école, propose aux parents intéressés de se présenter et de mentionner leur motivation à faire partie du conseil d'établissement. Quatre personnes ont manifesté leur intérêt à faire partie du conseil d'établissement. Le vote n'a donc pas été nécessaire pour les mandats de 2 ans. Les 4 membres ont été nommés à l'unanimité.

Pour les membres substituts, trois candidats se sont présentés. Un vote par un formulaire FORMS a été effectué pour établir l'ordre de priorité d'appel en cas d'absence des membres.

b) Nomination de deux scrutateurs;

Madame Francine Lavergne, directrice et madame Marilène Forget, directrice adjointe ont agi à titre de scrutatrices pour établir l'ordre de priorité d'appel des membres substituts.

7. Nomination des membres parents élus pour 2021-2022

M. François Naud est réélu et obtient un mandat de 2 ans
Mme Stéphanie Tardif est élue et obtient un mandat de 2 ans
Mme Catherine Lessard est élue et obtient un mandat de 2 ans
Mme Martine Veillette est élue et obtient un mandat de 2 ans
M. Pierre-Luc Ally obtient un mandat de 1 an en tant que membre substitut 1.
M. Carlos Perreira obtient un mandat de 1 an en tant que membre substitut 2.
M. Johnny Hlibchuck obtient un mandat de 1 an en tant que membre substitut 3.

De plus, les membres suivants poursuivent leur mandat pour l'année scolaire 2021-2022 :

Mme Vicky Harwood (est à l'an 2 de son mandat)
Mme Marie-Julie Longeau (est à l'an 2 de son mandat)

8. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents et élections s'il y a lieu :

Il est proposé par Monsieur François Naud qu'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents cette année. Les autres membres appuient la proposition. Dans le contexte sanitaire actuel, la situation n'est pas propice à la mise en place d'un OPP.

Proposition appuyée à l'unanimité.

9. Nomination par l'assemblée générale d'un représentant au comité de parents et d'un substitut (le parent doit être membre du conseil d'établissement) :

Madame Francine Lavergne explique le mandat d'un représentant au comité de parents. Madame Vicky Harwood se propose comme représentante du comité de parents. Monsieur Naud se propose comme substitut. L'assemblée accepte madame Vicky Harwood comme représentante au comité de parents, elle est élue à l'unanimité.

10. Période de questions

Aucune question de la part des parents présents.

Madame Lavergne explique l'organisation de l'école cette année. Il n'y a plus de bulles-classes, mais des trajets ont été déterminés pour faciliter les déplacements des élèves dans l'école. Des zones ont été désignées sur la cour de récréation au cas où la situation évoluerait.

Madame Lessard se questionne sur les places assignées dans le transport (c'est le cas pour l'autobus 121).

Madame Lavergne mentionne que notre rapport annuel 2020-2021 sera bientôt disponible. Elle souligne qu'en tant qu'équipe-école nous travaillons fort à atteindre nos objectifs et que nous visons à nous dépasser.

Madame Marilène Forget parle du début de l'année sous le thème « Ensemble, sourions, créons et célébrons ». Les membres de l'équipe-école étaient heureux de revoir les élèves dans une atmosphère festive.

Après consultation de tous les membres, il est convenu que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 27 octobre 2021 à 19h00. Cette première rencontre du conseil d'établissement se fera en virtuelle.

11. Levée de l'assemblée

Madame Lavergne lève l'assemblée à 20 h 38.